

LE PATRON EST



DE

RETOUR !

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, GEORGETTE & ROBERT NOEL,

MARIE CHRISTINE SCHÜMMER, MARIE THÉRÈSE & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DOIVENT PARVENIR AVANT LE 20 DU MOIS,

PARAIT LE PREMIER SAMEDI DU MOIS SAUF AU MOIS D'AOUT.



COMITE DE JUMELAGES GEMBOUX- EPINAL- LOUGHBOROUGH-SKYROS.

La Saint-Nicolas à Epinal : cela vous intéresse-t-il ?

A l'occasion du 100ème cortège de la St-Nicolas à Epinal, le Comité des Jumelages organise un déplacement à Epinal, le week-end du 2 au 3 décembre 1995, afin de permettre aux habitants de l'entité d'assister à cette grande fête annuelle.

La participation aux frais est de 2.630 F. par personne (tout compris). Elle comprend :

- le dîner et le souper du samedi,
- la nuit du 2 au 3 décembre à l'hôtel IBIS (situé en Centre- Ville),
- le petit déjeuner et le dîner du dimanche.

**LE COUT DU TRANSPORT EN CAR EST SUPPORTE ENTIEREMENT
PAR LE COMITE DES JUMELAGES.**

Des membres du Comité des Jumelages accompagneront le groupe durant le week-end.

Le programme sera le suivant :

- arrivée à l'hôtel vers 12 h, installation, repas de midi,
- après-midi, promenade en ville et le long de la Moselle,
- vers 17 h, début des manifestations de la fête de St-Nicolas, jeux scéniques, cortège, feu d'artifice,
- après le repas du soir, promenade,
- le dimanche matin, visite du Musée de l'Imagerie,
- le midi, repas avec l'ensemble des participants du week-end au Restoparc du parc des expositions,
- départ pour Gembloux vers 16 h, arrivée aux environs de 21 h.

Inscriptions au plus tard pour le 10 novembre 1995.

Renseignements complémentaires et inscriptions :

Monsieur Michel GAILLARD, rue de l'Agasse 39 à 5030 GEMBOUX.

Invitation cordiale et déjà.... pourquoi pas ?... un excellent séjour à EPINAL!

**Pour le Comité de Jumelage ERNAGE-SKYROS,
Baudouin CRABECK.**



Des puces à l'école communale d'Ernage!

Il s'agit bien sûr de puces électroniques puisque l'association des parents de l'école vient d'acquérir 2 nouveaux ordinateurs pour former nos petites têtes blondes à l'utilisation de l'informatique.

Et ce n'est pas tout!

Grâce au concours de Baudouin Crabeck et Philippe Hardy, qui ont pu se procurer des machines réformées dans leur entreprise, l'école dispose maintenant de 6 ordinateurs et deux imprimantes.

Au nom de l'association des parents de l'école communale, je remercie vivement ces deux généreux donateurs.

XANTHOULIS Dimitri,
Président de l'Association des parents
de l'école communale d'Ernage.



Défilé de mode à Ernage

Nous avons pu tous apprécier le spectacle offert par la Jeunesse Ernageoise, tant il était bien réalisé et animé.

Du monde, il y en avait et, tout comme moi, ils se sont certainement rendu compte que, lors des remerciements, le Président du comité a eu un léger oubli. En effet, malgré le dévouement de Nik et Rosaline et du «Point de Beauté» qui ont essayé de parfaire l'image des défilants tout à fait bénévolement, elles ont dû certainement se dire qu'à Ernage, rendre service était devenu une obligation.

Enfin, je me permets de leur dire : «Mesdames, c'était magnifique et très gentil de votre part» ; puisse à l'avenir, le Président du Comité des Jeunes remercier également les personnes qui se donnent du mal par gentillesse.

Un ami des Commerçants, Christophe.

(N.D.L.R. Ch. Squiflet)



Dates à retenir.

25 Nov. 95 : Paris - Jacques MARTIN (1.150F + 50F pourboire)

9 Déc. 95 : Paris - Illuminations.

* * *

Pour vous abonner ou vous réabonner à votre journal «Vers l'Avenir» et autres revues, contactez directement Hubert JADIN

Tél. 010/65.50.42 ou 010/65.75.64.

Anne-Marie MARCHAL. (Tél. 61.17.68)



VACANCES, SPORTS, NATURE

Marc et M. Christine LAMPROYE - NOEL

Place Fernand Séverin 2

5030 GEMBLOUX - Tél. 081/61.14.55

Joël et Peggy LENOM - PEERE

Place Fernand Séverin 19b

5030 GEMBLOUX - Tél. 081/61.36.99

Sous le contrôle de l'O.N.E. - Avec le soutien de l'Administration Communale de Gembloux
et le patronage de l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION

Recherchons....

- Jeunes (garçon ou fille)
18 ans minimum - dynamique - aimant les enfants.
Sens de l'humour, esprit d'initiative et motivation indispensables.
- Pour compléter l'équipe d'animateurs du camp «Vacances Sports et Nature» à CHENE du 1er au 11 juillet 1996.
- Contacts à prendre le plus rapidement possible avec les organisateurs.

Tu es une fille dynamique, tu aimes l'aventure.

Tu as entre 14 et 16 ans.

Tu as l'esprit d'équipe, tu as envie de vivre en groupe.

Ne cherche plus...

Depuis trois ans, «Vacances Sports et Nature» organise un camp du 1er au 11 juillet.

Tu seras encadrée par une dizaine d'animateurs compétents et remplis

d'idées pour te faire passer des vacances inoubliables.
Si tu es intéressée, contacte sans plus attendre Marc au 081/61.14.55.

A bientôt...
Stéphanie FOUREZ et Gwenaëlle DUFRASNE.



Un camp se termine... un autre recommence !

Et c'est toujours avec le même enthousiasme que nous préparons déjà nos vacances 1996.

Où irons-nous ? à la Ferme de la Géronne à CHENE (Léglise).
C'est un tout nouveau gîte qui vient d'ouvrir ses portes ; les installations sont ultra-modernes et offrent un maximum de confort et une entière sécurité.

Quand partons-nous ? Du dimanche 2 au mardi 11 juillet 1996.
(l'heure reste encore à fixer, de même que l'organisation du départ).

Conditions de participation :

- Etre âgé de 6 ans en 1996.
- Aimer la nature, l'aventure et surtout la vie en groupe.
- Etre motivé par nos activités qui sont :
 - . découverte de la nature, sa faune et sa flore
 - . sports d'équipe
 - . bricolage, créativité
 - . jeux de nuits, veillées et feux de camp
 - . animations diverses.

N.B. Ces activités sont, bien sûr, adaptées à l'âge et les capacités des participants.

Le nombre de place est, bien sûr, limité et nous donnons priorité aux anciens.

Les dortoirs peuvent accueillir 54 personnes et nous prévoyons loger 20 personnes sous tente.

Pour le choix de ce logement, les enfants devront avoir obligatoirement 12 ans, être équipés d'un sac de couchage adapté et obtenir, bien sûr, l'accord de leurs parents.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter ; nous répondrons à toutes vos questions.

Coût du camp : 5.500 F. pour le 1er enfant
5.000 F. à partir du second enfant.

Un acompte de 1.000 F. par enfant sera demandé lors de l'inscription et confirmera celle-ci.

Nous vous offrons plusieurs modalités de paiement :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| (1) au comptant lors de l'inscription. | (3) 1.000 F. d'acompte par enfant |
| (2) 1.000 F. d'acompte par enfant | 1.000 F. en novembre 1995 |
| 1.500 F. en décembre 1995 | 500 F. en décembre 1995 |
| 1.500 F. en mars 1996 | 500 F. en janvier 1996 |
| 1.500 F. en mai 1996. | 500 F. en février 1996 |
| | 500 F. en mars 1996 |
| | 500 F. en avril 1996 |
| | 1.000 F. en mai 1996. |

BULLETIN D'INSCRIPTION A REMETTRE AUX ORGANISATEURS.

Nom:..... Prénom:.....

Date de naissance:.....

Adresse:.....

Tél.:..... participera au camp V.S.N. à CHENE

L'acompte est payé - par caisse - par chèque - par virement au compte
732-6231321-92 de V.S.N.

La formule de paiement est le numéro 1 - 2 - 3 (entourer s.v.p.)



On n'oublie pas !

Je suis occupé, en vue de la projection qui doit avoir lieu incessamment, au triage des nombreuses diapositives réalisées à Skyros en mars dernier à l'occasion du jumelage Skyros-Gembloux-Ernage.

Je ne puis réprimer une vive émotion en retrouvant, de la manière la plus inattendue, la photographie où sur le bateau qui nous mena de Kimi à Skyros, notre bourgmestre, Gérard JAUMAIN, dans la détente la plus souriante qui soit, est occupé, au milieu des autres, à préparer avec Constant, le frère de Dimitri, une partie du moins, de l'allocution qu'il s'efforcera de prononcer en grec lors de la célébration de jumelage.

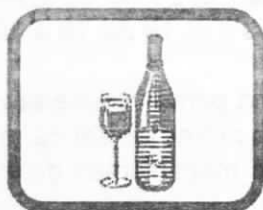
Bouleversante comparaison entre l'euphorie de ces moments inoubliables et la tragédie dont nous venons d'être les témoins impuissants.

Je n'ai jamais eu de raison particulière de côtoyer plus ou moins assidû-

ment Monsieur JAUMAIN mais, des occasions fortuites que j'ai eues de le saluer, je retiens la ferveur de sa poignée de main et l'aimable sourire qui, chaque fois, accompagnait la gentillesse de ses propos.

Il me tenait à coeur de lui rendre cet ultime hommage au nom de tous ceux qui étaient des nôtres à Skyros en mars dernier.

Franz LABARRE.



Un geste qui touche

Le samedi 30 septembre dernier, le P.S.C. de Gembloux, à l'initiative de Baudouin CRABECK, organisait sur le terrain où, le 15 mai 1940, le 2ème régiment de Tirailleurs marocains stoppa la progression du 16ème Corps blindé allemand, une promenade commentée par le Lieutenant-Colonel FRANCOIS pour ce qui concerne l'histoire militaire ainsi que le professeur honoraire de la Faculté d'Agronomie de Gembloux, Monsieur DELECOURT qui, lui, au gré de la Chaussée Romaine et de ses talus, nous initia à quelques éléments de pédologie.

Cette promenade était suivie, à la salle La Concorde, d'un charmant souper démocratique au menu duquel figurait le traditionnel apéritif, en l'occurrence un campari orange (plus) des plus plaisants.

Sans doute Baudouin ou, qui sait, le père qui eut son mot à dire, avaient-ils surestimé les capacités gastronomiques de leurs convives. Toujours est-il que de l'apéritif il en resta suffisamment pour que Baudouin put offrir à chacun de la cinquantaine de «3x20» qui avaient leur réunion mensuelle à la salle, le 10 octobre, son gobelet de campari-orange.

Merci Baudouin, pour ce geste mouillé qui, par le temps clément à souhait qu'il faisait à la salle le 10 octobre, réconforta plus d'un d'entre nous à la langue pendante.

Franz LABARRE.



Info

Pour vos cartes de vœux, nous vous signalons que des cartes «ERNAGE» sont encore disponibles :

- à la bibliothèque, le mercredi de 18.30 à 19.30 h
- auprès de Roland et Marie-Thérèse THOMAS

Roland VANHAUWAERT
Elisabeth LACROIX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Ernage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En NOVEMBRE : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 h.

En DECEMBRE : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 h.

La sécurité sociale, les mutualités... ! On en entend parler régulièrement, on bénéficie de leurs avantages et services depuis notre naissance, mais ce n'est pas pour autant que l'on en comprend les mécanismes de fonctionnement. I.N.A.M.I., vignettes, tickets modérateurs, titulaire ou personne à charge, attestations de soins donnés, quittances, il est vrai qu'il y a de quoi s'y perdre.

Mais la mutualité, ça ne doit pas être, ça ne peut pas être qu'une simple question de cotisations et de remboursements...

Ce serait réduire à peu de chose cette institution déjà centenaire.

* * *

L'Office National de Sécurité Sociale récolte les cotisations des travailleurs et des employeurs, ainsi que le subside de l'Etat, et ensuite redistribue à :

L'Institut National d'assurance maladie-invalidité-INAMI

organismes : **5 unions mutualistes ou Caami**

bénéficiaires : **Malades et invalides**

L'Office National de l'emploi ONEM

organismes : **Syndicats ou Capac**

bénéficiaires : **Chômeurs**

L'Office National des pensions

organismes : **Caisse nationale des pensions**

bénéficiaires : **Pensionnés**

L'Office National d'allocations familiales

organismes : **Caisses des allocations familiales**

bénéficiaires : **Enfants**

L'Office National des vacances annuelles

organismes : **Caisses des vacances**

bénéficiaires : **Ouvriers**

et au **Fonds des maladies professionnelles et des accidents du travail**

bénéficiaires : **Malades.**

Tout le système repose sur deux principes fondamentaux : **solidarité et assurance**. Les travailleurs, les patrons et les pouvoirs publics apportent chacun leur contribution au réseau de solidarité qui permet à tout le monde d'être couvert en de multiples situations. On rassemble toutes les cotisations dans une seule et même bourse qui permet de réagir aux besoins de chacun. Qu'on arrête de travailler au moment de sa pension, qu'on prenne des vacances annuelles bien méritées, qu'on ait un enfant... dans tous ces moments de la vie, la sécu intervient... **pour le bien de chacun**.

Les cotisations sont proportionnelles aux revenus et non au risque, comme c'est par exemple le cas pour une assurance auto. C'est toute la différence entre un système qui, comme la sécu, met en oeuvre des valeurs collectives et un autre qui vise le profit commercial.

La mutualité, part de la sécu.

L'assurance maladie invalidité, **un des principaux piliers de la sécurité sociale**, organise une solidarité entre malades et bien portants, mais aussi entre riches et moins riches, jeunes et moins jeunes : les cotisations payées sont fonction des revenus tandis que les interventions des mutualités se font en fonction de la santé des gens et des dépenses qu'elle occasionne. Le fonctionnement des mutualités repose sur les mêmes principes que la sécu. C'est une **solidarité porteuse de bien-être et de santé pour tous**.

Eugène DEHOUX.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

Intentions des messes dominicales

Mercredi 1er novembre (Fête de la Toussaint)

A 10h45 : Messe pour le repos de l'âme de tous les défunts de la Paroisse

A 15h00 : Office de la Toussaint - Recommandation des défunts

Dimanche 5 novembre à 10h45

- Pour les âmes du Purgatoire
- Pour les défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET
- Pour les défunts de l'ensemble des fondations
- Paul LEROY et Georgina MERCIER

Dimanche 12 novembre à 10h45

- Joffré LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Christian MOUREAU
- Bernard LARDINOIS
- Aimé LANNEAU et Eugénie GERMAIN
- En l'honneur de Ste Adèle

Dimanche 19 novembre à 10h45

- Andrée ROBERT
- Antoine LEROY et Henriette HIGUET
- Pour les défunts des familles MARITS-PREVOT
- En l'honneur de St Blaise

Dimanche 26 novembre à 10h45

- Constant DELOOZ, Céline BERGER et Léopold PIERARD
- Auguste GERMAIN
- Pour les défunts des familles LANNEAU-PIERARD
- Pour les défunts des familles AMOND-LATOIR

Dimanche 3 décembre à 10h45

- François JONCKERS
- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL
- Paul LEROY et Georgina MERCIER
- En l'honneur de Notre-Dame des Affligés.

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur le Doyen de Gembloux - tél. 61.32.61
ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



PROFESSION DE FOI 1997

Les enfants nés en 1985 qui feront leur Profession de Foi en 1997 doivent s'inscrire, le plus tôt possible, chez Rita BOUVIER, rue Eugène Delvaux 2 - Tél. 61.25.79 (après 18 heures).

Bien merci d'avance.